

Engagement #16 : Favoriser la démocratie sanitaire et environnementale à l'école, au collège, au lycée et dans l'enseignement supérieur

Dates de début et de fin de l'engagement

1er janvier 2021- 2023

Ministère porteur

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Description de l'engagement

Quel est le problème public que l'engagement réglera ?

L'engagement permettra de renforcer la prise en compte des sujets relatifs à la santé et à l'environnement à l'École, en accord avec les valeurs qu'elle promeut.

Quel est l'engagement ?

L'engagement s'articule autour des actions suivantes :

1. Ouvrir les données liées à la gestion de la crise sanitaire (nombre d'établissements et de classes fermées, nombre de cas Covid avérés parmi les élèves ou les personnels, nombre de tests salivaires réalisés) ;
2. Publier annuellement le nombre de postes de professionnels de santé couverts à la maille départementale / académique / régionale pour l'année scolaire précédente ;
3. Déployer les comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) dans tous les établissements scolaires ;
4. Documenter et diffuser les initiatives pédagogiques innovantes qui ont été mises en œuvre et ont permis, dans le cadre scolaire (notamment les lycées professionnels), aux élèves, agents, citoyens volontaires de contribuer à la lutte contre la pandémie.

Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?

L'engagement contribue à améliorer la transparence autour des questions de santé et d'environnement à l'École. Il promeut la santé, les valeurs républicaines et l'égalité, notamment en renforçant les liens entre l'établissement d'enseignement, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs, autour de problématiques comme la lutte contre l'exclusion, la prévention contre les conduites à risque, la lutte contre la violence, la santé physique, mentale et sociale, en particulier éducation à la sexualité et à l'alimentation et prévention des conduites addictives..

Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs de l'OGP ?

L'engagement permet également d'ouvrir la voie à de nouvelles démarches collectives avec les partenaires de l'École dans le domaine de la santé et de l'éducation au développement durable.

Informations supplémentaires

Cet engagement s'inscrit dans l'Agenda 2030 et la mise en œuvre des objectifs de développement durable, notamment portés par la Convention citoyenne pour le climat et le projet de loi Climat et résilience.

Jalons d'activités avec un livrable vérifiable

- Ouvrir les données liées à la gestion de la crise sanitaire
 - T3 2021 : Publication en open data du nombre d'établissements et classes fermés en raison de la crise sanitaire, ainsi que du nombre d'élèves et d'agents contaminés
- Publier annuellement le nombre de postes de professionnels de santé couverts à la maille départementale / académique / régionale pour l'année n-1
 - S2 2021 : 1ère publication
- Déployer les comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) dans tous les établissements scolaires
 - T3 2021 : approbation du projet de loi Climat et résilience, révision des textes
 - S2 2022 : intégration d'une formation spécifique dans le plan national de formation du ministère
 - T3 2023 : fin du déploiement.
- Documenter et diffuser les initiatives pédagogiques innovantes qui ont été mises en œuvre et permis, dans le cadre scolaires (notamment les lycées professionnels) aux élèves, agents, citoyens volontaires de contribuer à la lutte contre la pandémie
 - S2 2021 : production et publication d'un kit de synthèse.

Informations de contact

Nom de la personne responsable de l'agence d'exécution

Nicolas Babut

Conseiller stratégie numérique auprès de la Secrétaire générale
nicolas.babut@education.gouv.fr, 01 55 55 22 21

Sidi Soilmi

Directeur de Projet Bâti scolaire (SG)
sidi.soilmi@education.gouv.fr 01 55 55 22 52

Christophe Géhin

Chef de service DGESCO B
christophe.gehin@education.gouv.fr 01 55 55 35 52

Didier Lacroix

Chef de service DGESCO C
didier.lacroix@education.gouv.fr 01 55 55 37 48

Véronique Gronner

Secrétaire générale adjointe

veronique.gronner@education.gouv.fr 01 55 55 82 89

Autres acteurs impliqués

- Collectivités territoriales (au titre du bâti scolaire)